

SAUVONS LE PATRIMOINE DE SERMAISE



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, déclarée le 20 juin 2016, Enregistrée sous le n° W911002142, publiée au Journal officiel du 9 juillet 2016, siège social Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

BULLETIN D'ADHESION / DONS 2025

Je souhaite adhérer à l'association « Sauvons le Patrimoine de Sermaise ».

Date :

Madame/Monsieur :

Signature :

Informations nécessaires si vous n'êtes pas encore adhérent :

Adresse :

Tel :

Mail : @

Je joins mon règlement d'un montant de :

Adhésion individuelle : 10€

Adhésion jeune (10/18ans) ou retraité ou sans emploi : 5€

Don libre* de € Don exclusivement réservé à la restauration de notre église ** de €

Chèque à l'ordre de « Sauvons le Patrimoine de Sermaise » à adresser en mairie : Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

Virement à Sauvons le Patrimoine de Sermaise. IBAN : FR76 1751 5900 0008 0100 9863 566

* Don n'ouvrant pas droit à défiscalisation. ** Un don de 100€ exclusivement réservé à la restauration de notre église donne droit à un abattement de 66€ au titre de l'impôt sur le revenu. La dépense réelle dans ce cas est de 34€. Un reçu vous sera remis.

MONUMENT



HISTORIQUE

sermaise.patrimoine@gmail.com www.sermaisepatrimoine.fr



SAUVONS LE PATRIMOINE DE SERMAISE



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, déclarée le 20 juin 2016, Enregistrée sous le n° W911002142, publiée au Journal officiel du 9 juillet 2016, siège social Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

BULLETIN D'ADHESION / DONS 2025

Je souhaite adhérer à l'association « Sauvons le Patrimoine de Sermaise ».

Date :

Madame/Monsieur :

Signature :

Informations nécessaires si vous n'êtes pas encore adhérent :

Adresse :

Tel :

Mail : @

Je joins mon règlement d'un montant de :

Adhésion individuelle : 10€

Adhésion jeune (10/18ans) ou retraité ou sans emploi : 5€

Don libre* de € Don exclusivement réservé à la restauration de notre église ** de €

Chèque à l'ordre de « Sauvons le Patrimoine de Sermaise » à adresser en mairie : Sauvons le patrimoine de Sermaise, 280 avenue Paul Blot 91530 Sermaise.

Virement à Sauvons le Patrimoine de Sermaise. IBAN : FR76 1751 5900 0008 0100 9863 566

* Don n'ouvrant pas droit à défiscalisation. ** Un don de 100€ exclusivement réservé à la restauration de notre église donne droit à un abattement de 66€ au titre de l'impôt sur le revenu. La dépense réelle dans ce cas est de 34€. Un reçu vous sera remis.

MONUMENT



HISTORIQUE

sermaise.patrimoine@gmail.com www.sermaisepatrimoine.fr

